



APPEL DE PROPOSITION (PRO-SHOP)

Donné, à Deux-Montagnes, le 22 novembre 2021

La Ville de Deux-Montagnes souhaite trouver un concessionnaire pour opérer la boutique spécialisée (pro-shop) située dans l'aréna Olympia de Deux-Montagnes au 611, 20e Avenue, Ville de Deux-Montagnes.

Prestation de services

Le concessionnaire devra, minimalement, offrir les services suivants :

- Aiguisage de patins (hockey et artistique)
- La vente d'articles pour les usagers de l'aréna (ex; rondelles, lacets, bâtons, etc.)
- Certaines pièces de rechange et le service de réparations mineures.
- Tout autre service ou produit offert par le concessionnaire devra être autorisé par la Ville.

Le concessionnaire devra couvrir un nombre minimal d'heures d'ouverture par semaine : 50 heures par semaine du mois de septembre au mois d'avril, durant les 7 jours de la semaine.

Pendant les mois de fermeture de l'aréna, aucun loyer ne sera versé par le concessionnaire. Généralement, l'aréna est fermé pour la période estivale (mai à juillet).

Le concessionnaire fournit les équipements nécessaires à l'opération de la boutique spécialisée (pro-shop) exceptions faites de la caisse enregistreuse et de l'appareil à aiguiser les patins qui est fourni par la Ville de Deux-Montagnes.

Les frais d'électricité, de chauffage et d'éclairage sont également fournis par la Ville de Deux-Montagnes. Le concessionnaire devra posséder les protections d'assurance suffisantes relativement à ses opérations commerciales, son inventaire et toute autre couverture requise.

Le concessionnaire sera responsable de l'embauche et de la gestion de son personnel.

Ce personnel n'aura aucun lien administratif ou légal avec la Ville de Deux-Montagnes.

La Ville de Deux-Montagnes demande un loyer fixe mensuel basé sur 8 mois d'opération. L'entente entre la Ville et le concessionnaire prendra la forme d'un bail à durée déterminée.

Les propositions doivent être **remises avant le 30 novembre 2021, 17 h**, à l'attention de Mario Quesnel, directeur du Service des loisirs et développement communautaire de la Ville de Deux-Montagnes à l'adresse suivante : 200 rue Henri-Dunant, Deux-Montagnes, Qc. J7R 4W6.